

BUREAU DES CONGRÈS DE NANTES ET SAINT-NAZAIRE

STRATEGIE RSO

Le Bureau des Congrès de Nantes et Saint-Nazaire est la porte d'entrée de l'événementiel professionnel sur le territoire. Il fédère à la fois les acteurs institutionnels, les grands équipements et les acteurs privés du tourisme d'affaires, qui tous travaillent de concert à l'amélioration de leurs pratiques pour un tourisme d'affaires durable.

Le Bureau des Congrès est rattaché à l'agence Nantes-Saint-Nazaire Développement, qui a depuis 2020 mis au cœur de sa stratégie la démarche de Responsabilité Sociétale pour contribuer au développement économique responsable du territoire. C'est dans ce cadre que l'Agence a travaillé avec l'ensemble de ses salariés et son conseil d'administration pour redéfinir sa mission et sa **raison d'être** :

Attirer et accompagner des entreprises, des talents et des organisateurs d'événements professionnels français et internationaux qui créent de la valeur ajoutée sur le territoire Nantes Saint-Nazaire, permettant d'accélérer les mutations économiques pour réussir les transitions sociétales et écologiques.

Ce travail collectif autour de la formalisation de la raison d'être de l'Agence, et par conséquent du Bureau des Congrès, vient ainsi donner du sens et constitue un véritable levier d'engagement pour prendre en compte les enjeux du développement durable au sein de la structure et dans un écosystème très engagé, à l'image des équipements majeurs, la Cité des Congrès et Exponantes, labellisés ISO 20121. Il s'inscrit également dans une tradition du territoire en matière de RSE (1^{ère} métropole française sur l'engagement des entreprises dans la RSE et création de la première plateforme territoriale RSE en 2013) et d'un engagement historique contre le réchauffement climatique dans le cadre du Plan Climat Energie (Nantes Métropole a été désignée Capitale verte européenne en 2013, labellisée Cit'ergie en 2015 et première ville française à avoir intégré le Global Destination Sustainability (GDS) Index en 2016).

En cohérence avec cet engagement de longue date de ses parties prenantes et pour aller vers la labellisation DID, le Bureau des Congrès structure sa démarche de responsabilité sociétale avec la mise en conformité ISO 20 121 à travers **4 enjeux en lien avec les Objectifs de Développement Durable** :

- Attirer et accompagner des organisateurs d'événements qui contribuent aux nécessaires transformations du territoire
- Accompagner les transitions du territoire
- Promouvoir la destination créative et engagée
- Une organisation responsable et exemplaire

La Direction du Bureau des Congrès intègre par ailleurs le développement durable comme outil de management au quotidien dans la mise en place d'un système de management responsable assurant une amélioration continue de la performance globale et de la pérennité de l'organisation. Cette politique souscrit de manière transversale aux devoirs de **transparence** par une information régulière de nos parties intéressées tout au long du projet, **d'intégrité** par le traitement des attentes des parties Intéressées, **d'inclusion** par des actions auprès des publics et de **vigilance**. Le respect de ces principes de développement durable sera évalué annuellement.

A cet effet, l'organisation s'engage à respecter les exigences légales applicables à ses activités et à rendre publique la présente politique. Cette volonté de transparence et de dialogue permanent est par ailleurs mise en œuvre avec l'ensemble des parties prenantes, internes mais aussi externes, dans le **respect de nos valeurs**, à savoir la force du collectif, la créativité et l'engagement afin de contribuer au rayonnement de la destination.

Enfin, c'est **dans une perspective d'amélioration continue** que le Bureau des Congrès s'engage, notamment au travers de sa Direction, à fixer un cadre précis pour la mise à jour et l'évaluation constante des objectifs identifiés collectivement grâce au plan d'actions partagé et des indicateurs de performance associés pour un système de management durable et responsable.

Directeur du Bureau des Congrès